

■ **Neo Desis Sàrl**, Le Locle, chemin de l'Argillat 8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 20.05.2003. But: conception, création, développement, réalisation et commercialisation de produits dans le domaine de l'horlogerie, de la bijouterie et de la joaillerie et autres. Capital: CHF 40'000. Apports en nature: un véhicule pour CHF 20'000 et divers biens mobiliers pour CHF 20'000, selon convention d'apport au 20.05.2003, montant imputé sur le capital à concurrence de CHF 40'000. Associés: Emmenegger Claude Willy, de Schüpfheim, à La Chaux-de-Fonds, et Tschumy Antoine, de Wolfisberg, au Locle, tous deux avec une part sociale de CHF 20'000. Gérants: les associés Emmenegger Claude Willy et Tschumy Antoine, lesquels signent collectivement à deux. Réviseur: 'Fiduciaire Jean-Charles Aubert S.A.', à la Chaux-de-Fonds. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 1298 du 22.05.2003
(01010806 / CH-645.4.096.408-6)